

BILAN 2024

Commission par commission
pages 4 à 6

COLLECTE DES DÉCHETS

Changer ses habitudes
pages 10 et 11

NIEUL SUR MER

NOTRE PASSION COMMUNE



NIEUL SUR MER

NOTRE PASSION COMMUNE

SOMMAIRE

PAGE 3)
EDITO

PAGE 4-5)
2024 EN CHIFFRES

PAGE 6)
FINANCES
• Nos impôts locaux à la loupe

PAGE 7)
BATIMENT
• Accélérer la transition énergétique

PAGE 8)
URBANISME
• Une nouvelle étape pour le Champ Pinson

PAGE 9)
VOIRIE
• Le point sur les travaux

PAGE 10-11)
ENVIRONNEMENT
• Changer ses habitudes

PAGE 12-13)
SOLIDARITÉ
• Autour des aidants

PAGE 14-15)
ENFANCE JEUNESSE
• Des projets pour nos jeunes

PAGE 16)
CITOYENNETÉ
• S'inscrire sur les listes électorales

PAGE 17)
SPORTS ET LOISIRS
• Les salles municipales à la disposition de tous

PAGE 18-19)
CULTURE
• Célébrer la Libération

PAGE 20)
VIE ÉCONOMIQUE
• Marchés nieulais et nouveaux commerçants

PAGE 21)
VIE PRATIQUE
• Se protéger contre les cybermenaces

PAGE 22)
VIVRE ENSEMBLE
• Nieul-sur-Mer, commune inclusive

PAGE 23)
LE MOT DE L'OPPOSITION

PAGE 24)
AGENDA



Mairie - rue de Beauregard 17137 Nieul-sur-Mer
mairie@nieul-sur-mer.fr - Tél. : 05 46 37 40 10

Directeur de la publication : Marc Maigné
Communication : Elise François-Dainville

Maquette : 1, 2, 3 ! Simone

Photos : service communication, Freepik,
Amandine Mouilleron (couverture)

Impression : Imprimerie Rochelaise • Imprimé sur papier recyclé.
Tirage 3 200 exemplaires • Dépôt 1^{er} semestre 2025.





L'ÉDITORIAL DU MAIRE

Chères Nieulaises, chers Nieulais,

Avec la réhabilitation de l'école maternelle Françoise Dolto et de l'accueil de loisirs Le Gô'Elan, notre commune engage un investissement majeur en 2025. Ce projet de grande ampleur a nécessité des études approfondies pour trouver les meilleures solutions techniques, propres à assurer un cadre de qualité à nos enfants, leurs enseignants et leurs animateurs.

Il répond à l'ambition que nous portons en matière de réduction de l'empreinte carbone, en générant une économie d'énergie de l'ordre de 40 %. En déployant la géothermie et le photovoltaïque, il s'inscrit en cohérence avec la stratégie communale de développement des énergies renouvelables.

Une gestion exigeante de nos finances avec la sécurisation de notre dette, ainsi que les efforts demandés aux services de la mairie en matière de maîtrise des dépenses, nous ont permis de maintenir le niveau de notre service public, voire de l'améliorer avec la création du service « cartes d'identité et passeports ». Il continuera d'en être ainsi en 2025 et je vous annonce, comme je m'y étais engagé, qu'il n'y aura pas d'augmentation du taux communal de la taxe foncière cette année.

Mobilisés pour la préservation de notre environnement, nous sommes conscients de la nécessité de réduire le volume de nos déchets et d'améliorer encore la qualité du tri qui en permet la valorisation. Un nouveau système de collecte a été mis en place par la communauté d'agglomération qui gère cette compétence. Sachez que je suis vigilant sur la mise en œuvre des nouvelles modalités de gestion des déchets et reste attentif aux difficultés qui peuvent en découler.

Bien entendu, nous continuerons d'entretenir notre patrimoine communal, bâtiments, voiries et espaces verts pour que notre ville reste belle et agréable, comme nous l'aimons. Parmi ces travaux d'entretien, un me tient particulièrement à cœur : celui de la réhabilitation de notre église paroissiale Saint-Philibert.

Ce monument historique remarquable qui abrite la tombe de René Josué Valin, nécessite une restauration dans le respect de son architecture d'origine. Des études sont en cours pour définir les travaux à engager.

Nous célébrons cette année un événement important : les 80 ans de la libération de la poche de La Rochelle et, en parcourant notre magazine, vous apprendrez que trois Lauziérois se sont illustrés pendant cette période : Fernand Le Bon, Léon Auger et Emile Durand à qui je tiens à rendre hommage.

Au fil des pages de ce bulletin, vous pourrez aussi découvrir les réalisations de chaque commission, en lien avec les services communaux, les projets des Sages de Nieul-sur-Mer, du Conseil Municipal des Enfants, des associations locales, et de tous ceux qui font vivre Nieul-sur-Mer.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Marc MAIGNÉ

*Maire de Nieul-sur-Mer
Conseiller départemental
Vice-président de la CdA de La Rochelle,
en charge de la santé*



LA PHOTO DU MOIS

Le Préfet Brice Blondel en visite dans la commune.

DEPENSES

ENFANCE – JEUNESSE

629 000 € soit 8.70% des dépenses

Accueil Périscolaire, Accueil de Loisirs et Espace Jeunes	520 000 €
Subvention à la crèche	109 000 €

ECOLES

2 722 000 € soit 37.80% des dépenses

Investissement/fonctionnement	2 130 000 €
Restauration scolaire	582 400 €
Fournitures scolaires	9 600 €

SOLIDARITE – ACTION SOCIALE

Subvention au CCAS
soit 1,6% des dépenses 120 000 €



ENTRETIEN CADRE DE VIE

2 069 600 € soit 28.70% des dépenses

Voirie	731 800 €
Bâtiments communaux et ateliers	862 800 €
Espaces verts	373 000 €
Eclairage public	102 000 €

(consommation : 44 500 € / entretien : 57 500 €)

QUELQUES REALISATIONS 2024

Restauration «L'adoration des bergers»	14 800 €
Terrain multisports	50 200 €
Réfection toiture chapelle	59 600 €
Restauration Poilu	18 000 €

CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

608 900 € soit 8.40% des dépenses

Médiathèque	84 800 €
Spectacles, animations	160 000 €
Salles et terrains (tennis, pétanque)	231 700 €
Stade	110 000 €
Subventions aux associations	22 400 €
Soutien aux associations (en nature)	201 670 €

NB : dans un souci de clarté, les montants ont été arrondis

2024

EN CHIFFRES



« Une dette sécurisée,
un budget maîtrisé,
des investissements
préservés. »

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

5 149 000 €
dont 3 091 000 €
de dépenses du personnel
(soit 60% des dépenses)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

2 057 000 €

REMBOURSEMENT DE LA DETTE

654 000 € soit 9% des dépenses



DEVELOPPEMENT DURABLE

358 300 € soit 5% des dépenses

Plantation d'arbres, haies, fleurissement,
aménagement des jardins partagés

Eclairage public (modernisation)

Entretien des réseaux d'eau

Protection et résilience du territoire

Association syndicale autorisée (ASA) Marais Gâtineau

Traitement des déchets

Bâtiment : leds, radiateurs, étude géothermie et photovoltaïque



53 700 €

45 000 €

4 600 €

17 700 €

18 900 €

14 000 €

204 400 €

RECETTES

PRODUITS DES SERVICES

Restauration scolaire

Accueil de loisirs, périscolaire, espace jeunes

Locations de salles

Médiathèque et services culturels

Occupation du domaine public, cimetière, marché

TOTAL



162 000 €

176 800 €

29 000 €

4 900 €

24 600 €

397 300 €

FISCALITE

Impôts directs locaux

Attribution de compensation Taxe professionnelle (CDA)

Dotation de solidarité communautaire

Taxe additionnelle aux droits de mutualisation

ou taxe de publicité foncière

TOTAL

3 943 000 €

140 000 €

136 000 €

455 000 €

4 674 000 €

DOTATIONS DE L'ETAT

Dotation forfaitaire

Dotation de solidarité rurale

Dotation nationale de péréquation

Dotations de compensation diverses

TOTAL

546 000 €

97 000 €

55 000 €

70 000 €

768 000 €

SUBVENTIONS

CDA

Département

Etat

CAF

Divers

TOTAL

8 180 €

15 830 €

29 940 €

245 000 €

5 570 €

304 520 €

EMPRUNT

790 000 €



NOS IMPÔTS LOCAUX À LA LOUPE

Pas facile de s'y retrouver entre toutes ces valeurs, ces taux, ces montants ! Vous êtes pourtant nombreux à vouloir comprendre cet impôt dont les variations diffèrent d'un propriétaire à l'autre, et ce, malgré des taux identiques. Explications.

DES IMPÔTS QUI FINANCENT NOS SERVICES ET INFRASTRUCTURES

Les impôts locaux associent la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. **Ils représentent la première source de revenus fixes de notre commune et permettent de financer nos services et nos infrastructures.** Ils sont dus par les propriétaires et sont calculés par la multiplication de la base locative définie par l'Etat par un taux voté en conseil municipal (56,08% en 2024).

UNE BASE OU VALEUR LOCATIVE CADASTRALE...

La base locative est déterminée par l'Etat par référence à une valeur théorique affectée à chaque bien immobilier. Elle est fonction du niveau de prestation du bien et est **réévaluée chaque année** au moyen d'un coefficient forfaitaire qui tient compte de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) publié par l'INSEE au mois de novembre précédant. La valeur locative cadastrale peut également évoluer en fonction des améliorations apportées au bien (agrandissement, création d'une piscine, transformation de dépendances en locaux d'habitation, etc.). **En 2024, cette augmentation a été de 3,9 %** (dans l'exemple proposé ci-contre, la valeur locative cadastrale était de 1985 en 2023, elle a été portée à 2062 en 2024).

... MULTIPLIÉE PAR DES TAUX

- > Communaux (soit 56,08 % à Nieul-sur-Mer)
- > Intercommunaux de la CdA (soit 0,262 % de taxe foncière ; 9,88 % Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères ; et 0,408 % de taxe de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI))
- > Régionaux (0,162 %, de taxe spéciale destinée à financer l'action foncière par l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine) et étatiques (frais de gestion de la fiscalité directe locale)

DÉBITEUR(S) LÉGAL(AUX)								
Identifiant	Droit	Désignation et adresse						
MCS	PROP/INDIVIS	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	Prélèvements Communauté d'Agglomération de La Rochelle					
MCS	PROP/INDIVIS	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	Prélèvements divers Etat, région, etc.					
			Prélèvements Nieul-sur-Mer					

Taxes foncières 2024		Commune	Syndical de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2023		50,99 %	%	0,262 %	0,166 %	9,59 %	0,439 %	
Taux 2024		56,08 %	%	0,262 %	0,162 %	9,88 %	0,408 %	
Adresse								
Base locative		2062	56,08 % x 2023 = 1156 €	2062	2062	2062	2062	
Cotisation		1156 €		5 €	3 €	204 €	8 €	1376 €
Cotisation lissée								
Adresse								
Base								
Cotisation								
Cotisation lissée								
Cotisation 2023		1012 €		5 €	3 €	190 €	9 €	
Cotisation 2024		1156 €		5 €	3 €	204 €	8 €	1376 €
Variation		+14,23 %	%	0 %	0 %	+7,37 %	-11,11 %	

Frais de gestion de la fiscalité directe locale (Etat)			
	2023	2024	Variation
Base locative (Etat)	1 985	2 062	+ 3,9 %
Taux communal	50,99 %	56,08 %	+ 10 %
Montant impôt	1 012 €	1 156 €	+ 144 € soit +14,23%

Frais de gestion de la fiscalité directe locale (Etat)	51 €
Dégrèvement Habitation principale	
Dégrèvement JA Etat	
Dégrèvement JA Collectivité	
Montant de votre impôt	1427 €

Exemple d'une feuille d'imposition de propriétaire d'un pavillon de 130 m² à Nieul-sur-Mer.

LEXIQUE :

- **Base locative** : valeur du loyer théorique annuel que le bien serait susceptible de produire dans des conditions normales à une date de référence. Elle est déterminée par l'État.
- **GEMAPI** : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.
- **Taxes spéciales** : sommes prélevées par l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine (EPFNA) destinées à financer l'action foncière.
- **Variation** : ce que représente, en pourcentage, la différence entre les prélèvements 2023 et 2024. Cette variation diffère en fonction des avis d'imposition.

À NOTER...

Le soutien de l'Etat aux collectivités n'a pas progressé alors qu'elles ont dû faire face au choc de l'inflation, notamment de l'énergie durant les deux dernières années. L'augmentation du taux communal des impôts fonciers de 10% en 2024 nous a permis de maintenir le niveau de nos services publics sans dégrader le programme d'investissement jusqu'à la fin du mandat. **Aucune nouvelle augmentation du taux communal n'est prévue d'ici 2026.**



BÂTIMENT

RÉNOVER, ÉQUIPER NOS BÂTIMENTS, ET ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Après plusieurs années d'études et de concertation, nos projets de rénovation énergétique de nos bâtiments vont entrer dans une nouvelle phase : celle des travaux.

ESPACE DOLTO

Sobriété énergétique, accessibilité, sécurité, ou encore désimperméabilisation des sols, l'Espace Dolto va entamer une mue. Le permis de construire a été déposé et nous devons faire face à deux contraintes fortes : le désamiantage du bâtiment et le maintien de l'activité (scolaire, périscolaire et accueil de loisirs). Aujourd'hui, tous les moyens sont mis en œuvre pour garantir l'activité scolaire et périscolaire dès la rentrée 2025. Des modulaires seront installés en nombre entre l'Espace Michel Crépeau et la salle de tennis, dans un espace clos.

Pour faire aboutir ce projet ambitieux, nous avons sollicité l'aide de l'Europe, de l'État, du Conseil départemental et de la CdA de La Rochelle.



PLANNING DES TRAVAUX :

- > **1^{ER}-15 JUILLET** : déménagement de l'école
- > **15 JUILLET-1^{ER} SEPTEMBRE** : désamiantage de l'école
- > **15 AOÛT-30 AOÛT** : installation des modulaires pour accueillir les 6 classes à la rentrée
- > **1^{ER} SEPTEMBRE-1^{ER} JUIN** : travaux de rénovation du site Dolto et sortie du réseau pour raccordement à la géothermie
- > **JUILLET-AOÛT 2026** : finitions derniers réglages et réinstallation des classes
- > **SEPTEMBRE-JANVIER 2026** : début des travaux de géothermie à l'extérieur de l'école

ECOLE ALAIN DEVAUD

L'objectif est d'équiper la toiture de l'école Alain Devaud avec 222 m² de panneaux solaires capables de produire 44 800 Watt-crête (Wc) dont 42% en autoconsommation et 58% en revente. Avec cette installation, 40% d'énergies renouvelables seront générées à l'horizon 2030, tout en baissant notre production de 9 tonnes d'équivalent CO2 par an. Les travaux devraient débuter avant la fin de l'année.

PRÉSERVER ET RESTAURER NOTRE PATRIMOINE BÂTI

CHAPELLE DE LAUZIÈRES

Après les travaux de toiture et le changement de l'alarme intrusion en 2024, place aux travaux de reprise des plâtreries à l'intérieur de la chapelle. Ceux-ci ont démarré le 24 mars. Ils permettront à la chapelle de retrouver son coq, la statue de la Vierge et le tableau restauré par l'atelier Patrick Buti "L'adoration des bergers" (huile sur toile du XVIII^{ème} siècle, copie d'une œuvre de Carl Van Loo protégée au titre des monuments historiques).



La toiture de la chapelle de Lauzières, refaite en 2023.

EGLISE SAINT-PHILBERT

A l'origine beaucoup plus imposant que l'édifice actuel, le bâtiment qui date du 14^{ème}-15^{ème} siècle a particulièrement souffert des guerres de religion au 16^{ème} siècle. Le dernier gros chantier a été la restauration du clocher de l'église inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis le 23 février 1925. Les contrôles, effectués régulièrement, confirment toutefois la solidité de la structure. Récemment, les pluies abondantes ont révélé de nombreuses infiltrations. Les enduits sacrificiels mis sur certaines parties de murs et piliers pour absorber l'humidité finissent par tomber. Les archives communales et départementales retracent les nombreux travaux réalisés sur cette église depuis 1806 à nos jours. Il en ressort régulièrement quelques problèmes d'infiltrations. Le conseil municipal a décidé de confier les études des toitures, murs et plafonds à un architecte du patrimoine en 2025 en vue d'établir un programme de travaux.



Le clocher de l'église Saint-Philbert a été entièrement restauré en 2017.

URBANISME

UNE NOUVELLE ÉTAPE FRANCHIE POUR LE "CHAMP PINSON", NOTRE QUARTIER ÉCO-RESPONSABLE

3 questions à Patrick Philbert, adjoint à l'urbanisme.

Champ Pinson : où en est-on ?

Depuis nos derniers échanges avec la population, les études techniques et environnementales ont été poursuivies par l'équipe pour intégrer notamment des éléments de conjoncture comme l'augmentation significative des coûts.

Ce n'est qu'en fin d'année 2024 avec une réelle volonté des acteurs que nous avons pu enfin aboutir à une maîtrise foncière complète et stabilisée. Une nouvelle dynamique du projet est enfin relancée avec l'objectif du dépôt des dossiers d'autorisations (permis d'aménager, dossier loi sur l'eau, étude d'impact, etc.) d'ici l'été 2025.

Le projet en lui-même a-t-il évolué ?

Oui, le projet a évolué et l'ensemble des acteurs s'est montré à la hauteur pour relever le défi sans jamais renoncer aux ambitions initiales que nous nous étions fixées et que nous avons partagées avec les habitants lors des différents ateliers de concertation. Le travail réalisé conjointement est traduit dans un nouveau plan guide que nous avons hâte de partager à nouveau avec les habitants.



Le plan guide de l'éco-quartier finalisé

Comment les Nieulais peuvent-ils s'informer sur ce projet ?

Le projet est consultable en ligne sur le site de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, et nous organisons le 17 mai prochain un forum-exposition, autour des thématiques du projet (planning des travaux, espaces publics, usages, biodiversité, composition et architecture, mobilités, gestion de l'eau, etc.) Les personnes qui le souhaitent pourront échanger avec l'aménageur Clairsienne, les référents du projet de la CdA, les équipes de maîtrise d'œuvre et les élus de Nieul-sur-Mer.

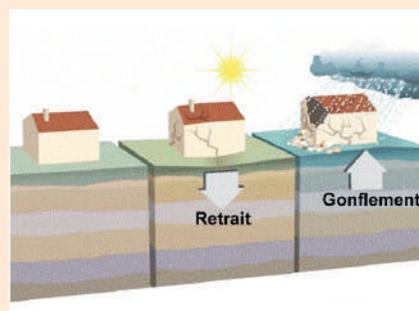
UN PROJET ÉCO-RESPONSABLE

Ce projet s'appuie avant tout sur l'existant, en valorisant les éléments paysagers déjà en place. Les haies et massifs forestiers sont préservés, en cohérence avec notre engagement municipal en faveur du développement de la nature en ville et d'une urbanisation raisonnée. L'objectif est de garantir un équilibre entre le maintien des surfaces agricoles, la préservation des espaces de biodiversité et le développement urbain, tout en offrant un cadre de vie de qualité. Par ailleurs, le projet accorde une place essentielle aux mobilités douces, notamment en prolongeant la piste cyclable, permettant ainsi de rejoindre La Rochelle en seulement 20 minutes à vélo.

NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

La Charente-Maritime est réputée pour avoir des terrains « à risque » vis-à-vis des constructions. Est-ce vrai ?

Effectivement, notre département a une géologie argileuse sujette aux retraits et gonflements selon les aléas climatiques (pluies l'hiver, sécheresse l'été). Pour que ces risques soient pris en compte par les assurances, il est indispensable qu'il y ait une traçabilité des dommages sur les constructions. N'hésitez pas à prendre des photos datées de votre logement, particulièrement avant l'été où une sécheresse peut survenir. Si une fissure apparaît, cela permettra de profiter du fonds Barnier, en cas de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle.



TRAVAUX PROGRAMMÉS CETTE ANNÉE

- Entrée/sortie du terrain de football ;
- Entrée/sortie du futur Domaine de Maillezais (110 logements) ;
- Réfections partielles de chaussées abîmées (rue du Marais, rue des Mésanges, rue du Payaud, Chemin de la Croix Bouton, rue des Fleurs, impasse du Moulin Ragot) ;
- Reprises partielles de trottoirs (Rue du Faisan Doré, rue des Fleurs, rue du Nalbret) ;
- Aménagements PMR (personnes à mobilité réduite).

À VENIR...

- Enfouissement des réseaux rue de Lauzières : un accord a été donné au Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural (SDEER) pour l'enfouissement des réseaux aériens (électricité, téléphonie et internet), de la rue de Lauzières entre l'EMC et le Bistrot de la Place à l'horizon 2026 ;

- Une piste cyclable entre Marsilly et le parking relais des Greffières, via l'Aubreçay permettra aux Nieulais du Payaud et de l'Aubreçay de relier les Greffières en 10 minutes à vélo (projet porté par la Communauté d'Agglomération) ;
- En lien avec le conseil départemental, un projet d'écluse (ou rétrécissement de chaussée) à l'entrée de Nieul-sur-Mer depuis l'Aubreçay pour ralentir la vitesse sur la route départementale, est en cours.



QUESTION DE TROTTOIRS

Actuellement, la mairie a les moyens financiers de réaliser entre 500 et 600 m de trottoir par an. Plus de 12 kilomètres de trottoirs sont à reprendre, ce qui la contraint à prioriser les réfections en fonction d'un certain nombre de critères.

TRAVAUX RUE DES MOTTES

Les travaux engagés rue des Mottes et de l'Océan pour changer le réseau vieillissant des eaux usées ont bien avancé.

L'année prochaine, la rue Vieljeux sera concernée, et l'année suivante la rue du Champ Pinson avant de relier le futur écoquartier. À chaque fois, les travaux durent entre 3 et 4 mois en fonction des contraintes techniques et climatiques.



REQUALIFICATION DU CHEMIN DES ANGLAIS

Limite entre Nieul-sur-Mer et L'Houmeau, le Chemin des Anglais sera bientôt réservé aux piétons, cyclistes, et cavaliers.

La réflexion a été menée par les deux mairies, avec l'accord des propriétaires des champs riverains, à la suite d'une demande du hameau de la Genillière et au regard des dépôts sauvages importants. Les travaux seront réalisés cette année.



NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Un feu de récompense avenue du Grand Large clignote. Pourquoi vos services ne le réparent-ils pas ?

Ce feu de récompense est géré conjointement par le Conseil départemental et par la mairie.

Nous avons déjà alerté le prestataire et sommes dans l'attente de l'intervention des techniciens. Même s'il clignote, ce feu est là pour inciter les automobilistes à ralentir sur l'avenue du Grand Large.

Du côté de la municipalité, une réflexion plus globale est engagée sur les questions de sécurité routière et les problématiques de vitesse dans la commune.

Alors que la Communauté d'Agglomération de La Rochelle a constaté que le taux moyen de remplissage des bacs était de 40%, elle a décidé de réduire la fréquence des collectes dans toute l'agglomération. En parallèle, elle investit dans de nouveaux centres de valorisation des déchets.

UNE QUESTION DE TRI

Aujourd'hui, certains de nos déchets ont une seconde vie... mais pas tous. En effet, les ordures ménagères résiduelles (OMR), soit le contenu de votre bac bleu, sont incinérées ; le recyclable, (bac jaune), est acheminé vers le centre de tri Altriane à Salles-sur-Mer, qui le compacte et l'expédie vers les sites de recyclage appropriés ; une partie de ce qui est apporté en déchèterie est valorisée, une autre est enfouie. La CdA travaille actuellement sur l'installation de nouvelles déchèteries sur son territoire, elles comporteront davantage de filières pour optimiser le tri et réduire la part de déchets enfouis.

LE POINT DE DÉLESTAGE EN PRATIQUE

L'ouverture du point de délestage se fera avec votre « pass déchèterie » (qui sera remplacé à terme par le « pass déchets ») et votre dépôt sera comptabilisé pour un volume de 80 litres. Il sera donc intégré dans le volume total annuel de vos déchets (voir plus bas). L'utilisation de votre pass dans les points de délestage ne sera pas décomptée sur votre quota de 20 passages annuel en déchèterie.

MISE EN PLACE DE NOUVEAUX POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Pour nous aider dans notre changement d'habitude, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle a installé de nouveaux points d'apport volontaire à Nieul-sur-Mer pour le verre. Vos bacs bleu ou jaune sont pleins avant le jour de collecte ? Deux points de délestage sont à votre disposition (voir carte ci-dessous).



LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE À NIEUL-SUR-MER

NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

La TEOM va changer. Quand et comment ?

Jusqu'à aujourd'hui, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est calculée uniquement en fonction de la superficie de votre domicile. A partir de 2027, une part de votre TEOM sera calculée en fonction des volumes d'ordures ménagères résiduelles (OMR) et de recyclable que vous aurez produits l'année précédente. Le volume annuel est calculé en fonction du volume de votre bac (pucé par la CdA), multiplié par le nombre de levées. Vos passages en points d'apport volontaire en dehors des jours de collecte, seront ajoutés à ce total. Une question ? N'hésitez pas à contacter la CdA au 0 800 535 844.

COMPOSTER : LE MEILLEUR MOYEN DE RÉDUIRE SON VOLUME D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

JE COMPOSTE

RESTES DE FÉCULENTS

LÉGUMES CRUS ET CUITS AVEC OU SANS SAUCES

FRUITS, MORCEAUX, COMPOTE, ÉPLUCHURES, ET NOYAUX

RESTES DE REPAS

LES COQUILLES D'ŒUFS

SERVIENTTES EN PAPIER (en petite quantité) MARC DE CAFÉ, SACHET DE THÉ ET DOSETTE COMPOSTABLE

Composter ses biodéchets permet de réduire de 30% sa production de déchets domestiques.

JE NE COMPOSTE PAS

SACHETS PLASTIQUES, DOSETTES DE CAFÉ (type capsule) ET SACHET DE THÉ PLASTIQUE

VIANDES, POISSONS, CRUSTACÉS ET LEURS COQUILLES ET CHARCUTERIE

POTS DE YAOURTS ET LEURS OPERCULES, EMBALLAGES EN TOUT GENRE

PAPIERS GRAS DES COMMERCES ALIMENTAIRES, ces emballages comportent souvent un film plastique LES SACS BIODÉGRADABLES

DES RONGEURS DANS MON COMPOST !?

Vous craignez que des nuisibles ne s'invitent dans votre composteur ? L'utilisation d'un bac à compost sécurisé avec un couvercle et une base solide dissuadera les rongeurs d'y pénétrer. Vous pouvez également opter pour un bac à tambour ou pour un bac à mailles fines ou à base métallique pour empêcher les rats et les souris de creuser par en dessous.



RAPPEL : HALTE AU MOUSTIQUE TIGRE !

C'est le printemps et avant qu'il ne commence à se reproduire, ne laissez aucune chance au moustique tigre. Comment ? En ne laissant jamais l'eau stagner dans votre jardin.



DES HAIES POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

Le 18 janvier dernier, une cinquantaine d'élus et des bénévoles associatifs ont participé à une plantation de haies, dans le froid et la bonne humeur. En quelques heures, près de 600 pieds ont été plantés, de quoi favoriser la biodiversité tout en constituant un vrai rempart contre l'érosion de ce terrain situé à Lauzières et destiné à la culture de plantes aromatiques bio. Ce projet s'inscrivait dans le cadre du programme EVA, mené par le Conseil départemental qui fournissait les plants, les manchons de protection contre les rongeurs avec leurs tuteurs et le paillage. La maîtrise technique était assurée par la Chambre d'Agriculture. De son côté, la municipalité, fidèle à sa politique d'accompagnement des projets de plantation de haies en milieu rural, a fourni son assistance (stockage des plants, étalement des bottes de paille par un agent municipal).



SOLIDARITÉ

AUTOUR DES AIDANTS

Depuis un an et demi, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en place différentes actions pour accompagner les aidants. Aujourd'hui, on considère qu'un Français sur 4 est proche-aidant, ce qui représente près de 1500 personnes sur la commune.

PRENDRE SOIN DE SOI POUR MIEUX PRENDRE SOIN DE L'AUTRE

On considère comme proche-aidant, toute personne qui accompagne un proche en perte d'autonomie (que cela soit dû à l'âge, à une pathologie chronique, ou à un handicap), pour l'aider et le soutenir dans son quotidien (faire les courses, aide à l'administratif, l'entretien du domicile, accompagnement à différents rendez-vous, etc.) Ces aidants s'oublient souvent au profit de la personne aidée et peuvent s'épuiser.

UN FORUM DÉDIÉ À CETTE QUESTION

Le 3 octobre prochain, le CCAS proposera une journée dédiée aux aidants. Au programme : le matin, une conférence-débat sur la prévention santé avec un médecin et un professionnel expert dans le domaine des proches-aidants, ainsi que des rencontres avec un ensemble de professionnels pouvant apporter des réponses aux besoins des aidants. L'après-midi, une pièce de théâtre sur la thématique de l'aidance sera proposée.

Infos pratiques : le 3 octobre 2025 de 10h à 18h à l'Espace Michel Crépeau. Entrée libre et gratuite.



PENSEZ-Y !

Le café des aidants ouvrira à nouveau ses portes à partir du mois de septembre. Chaque semaine, les aidants se retrouvent à la Maison des Associations pour 1h30 d'échanges, accompagnés par un professionnel.

NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Est-ce que le CCAS peut m'aider pour mes démarches en ligne ?

Bien sûr ! Le CCAS propose des ateliers numériques dédiés à la complétude des dossiers (demande RSA, carte d'identité, aide à la déclaration d'impôts, etc.) Pour y participer, il suffit de prendre rendez-vous au secrétariat du CCAS.

Pour toute inscription ou demande d'informations sur nos ateliers/activités, veuillez contacter le CCAS au 05 46 37 72 86 /secretariatccas@nieul-sur-mer.fr



COMPARER LES OFFRES DE MUTUELLES AVEC UN COURTIER EN ASSURANCES

Le CCAS Centre Communal d'Action Sociale a choisi d'adhérer au dispositif « Ma commune, Ma santé » porté par l'association ACTIOM qui négocie auprès de différents assureurs des contrats collectifs à un tarif préférentiel. Objectif : proposer aux Nieulais une mutuelle santé adaptée à leurs besoins, à un prix attractif. Dans bien des cas, les référents parviennent à négocier avec les partenaires, soit un taux équivalent de couverture assorti d'une cotisation inférieure, soit une couverture plus large pour un coût identique. Vous souhaitez faire une étude comparative de votre contrat ? Un rendez-vous individuel vous est proposé gratuitement au CCAS :

- Mardi 22 avril (9h-12h)
- Jeudi 15 mai (9h-12h)
- Mardi 10 juin (14h-17h)

LES ATELIERS DU CCAS

- Ateliers mémoires gratuits (sur inscription)
- Atelier sport adapté séniors - 10h-11h le mercredi (sur inscription-50 €/12 séances)
- Atelier prévention des chutes - 11h-12h le mercredi (sur inscription-50 €/12 séances)
- Journée de prévention sécurité avec la gendarmerie le lundi 12 mai à 15h (gratuit-Chassiron)



LA BANQUE ALIMENTAIRE CERCHE DES BÉNÉVOLES POUR...

- La collecte des denrées 2 fois par an, sur des créneaux de 2h. Prochaine collecte : 13-14-15 juin.
- La réalisation et la distribution de colis alimentaires un mercredi sur 2, de 10h30 à 14h30 à la Maison des Associations.

2024 EN CHIFFRES : DES DÉPENSES MAÎTRISÉES

CCAS

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 125 430 €

(personnel et actions sociales)

Recettes : 137 400 € dont 120 000 € de subvention communale (87 %), 5 000€ de subvention départementale (3%), 10 000 € de don de l'association Symphonie 17 (7%)

INVESTISSEMENT

Dépenses : 11 522 € dont 10 485 € de véhicule (91 %) et 1037 € de matériel (9%)

SERVICE D'AIDE À DOMICILE

RECETTES

643 672 € dont 247 900€ des usagers (38,5%), 373 100 € de subvention du département (58 %), 17 800 € des caisses de retraite (3%), 8 800€ de subvention du CCAS (0,5%).

DÉPENSES : 635 041 € dont 539 784 €

de salaires (85%), 76 204 € de remboursement de frais kilométriques (12%), 19 051 € de petit matériel (3%)



UN GROUPE « PETITE-ENFANCE » MOBILISÉ POUR NOS TOUT-PETITS



CAP SUR LES SOMMETS : UN SÉJOUR DE SKI INOUBLIABLE POUR LES JEUNES NIEULAIS !

Chaque année, Nieul-sur-Mer renouvelle son engagement en faveur d'une éducation dynamique et inclusive en proposant aux jeunes Nieulais un séjour de ski. Organisé et encadré par les animateurs du service Enfance, Jeunesse et Citoyenneté, ce voyage sportif et éducatif s'inscrit pleinement dans les ambitions du Projet Éducatif de Territoire (PEDT). Ainsi, du 23 février au 1er mars, une quarantaine de jeunes âgés de 6 à 17 ans ont pu découvrir les joies des sports de glisse et des activités de la montagne dans la station du Lioran (15).



Au cœur de nos priorités, le secteur de la petite enfance bénéficie aujourd'hui d'une attention particulière. Un groupe de travail "Petite-Enfance" a récemment été mis en place dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire (PEDT). Présidé par Philippe Gaffet, adjoint au maire en charge de l'Enfance, Jeunesse et Citoyenneté, et piloté par les services de la mairie, ce groupe réunit des représentants de la crèche parentale de " l'Île aux Trésors " et du Relais Petite-Enfance, des assistantes maternelles, des parents d'élèves de l'école maternelle F. Dolto, des ATSEM et des animateurs. Objectif : améliorer l'accompagnement des enfants de 0 à 6 ans et renforcer la coéducation entre les familles et les professionnels.

Réuni une fois par trimestre, ce groupe de travail assure une évaluation régulière des actions menées, et propose de nouvelles initiatives. Parmi les projets, le tout premier forum de la Petite-Enfance aura lieu au mois de juin prochain à Nieul-sur-Mer. Au programme : des ateliers, des conférences et des stands d'information à destination des familles (plus d'informations à venir).

FINI LES OUBLIS ET RETARDS DE PAIEMENT SUR LE PORTAIL FAMILLES AVEC LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE !

Bonne nouvelle pour toutes les familles ! La mairie a mis en place un service de paiement par prélèvement automatique. Plus pratique, plus moderne et entièrement sécurisé, ce mode de règlement simplifiera votre quotidien en vous permettant de régler automatiquement toutes vos factures liées aux services périscolaires : restauration scolaire, accueil périscolaire, accueil de loisirs, activités de l'espace jeunes, séjours et autres services liés à l'enfance et la jeunesse.

Pour bénéficier de ce nouveau service, il vous suffit de contacter le service de l'Enfance, de la Jeunesse et de la Citoyenneté : secretariatejc@nieul-sur-mer.fr / 05 46 37 15 72



SOLIDARI'SPORTS 2025 : UNE JOURNÉE SPORTIVE SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ !

Le 19 février dernier, l'Espace Michel Crépeau a vibré au rythme de la solidarité et du sport à l'occasion de la nouvelle édition de Solidari'Sports. Initiée par le Conseil Municipal des Enfants (CME), cette manifestation vise à sensibiliser la jeunesse à l'acceptation de la différence à travers des activités sportives où l'entraide et l'amitié priment sur les distinctions physiques. Solidari'Sports permet de confirmer que l'engagement des jeunes est essentiel dans la promotion du vivre-ensemble et de l'acceptation de la différence par le biais du sport, du jeu et du partage. Parmi les participants, le Club Pongiste Nieulais récemment labellisé pour son engagement en faveur du handisport, avait une nouvelle fois répondu présent.



Une centaine d'enfants et d'adolescents accompagnés de quelques parents ont partagé des instants de convivialité et d'émotions, prouvant que le sport est un vecteur universel d'inclusion.

NIEUL CLEAN'ACTION : POUR UNE COMMUNE PLUS PROPRE !



Samedi 25 janvier, malgré un ciel gris et une météo peu clémente, les habitants de Nieul-sur-Mer ont prouvé que leur engagement en faveur de l'environnement n'allait pas se laisser entacher par quelques gouttes de pluie !

Sous l'impulsion du Conseil Municipal des Enfants, la commune a donc vécu une matinée placée sous le signe de l'éco-citoyenneté avec l'opération Nieul Clean'Action. Munis de gants et de sacs de tri, enfants, parents et élus se sont activés à ramasser et trier les déchets dispersés à travers la ville. Bouteilles en plastique, papiers, mégots et autres détritiques ont été collectés avec sérieux et enthousiasme, permettant de rendre les rues et espaces verts plus propres et agréables pour tous.

Cette action a non seulement permis de sensibiliser petits et grands à l'importance du respect de notre cadre de vie, mais elle a aussi renforcé les liens entre habitants autour d'un objectif commun : un environnement plus sain et préservé.

Un grand bravo à tous les participants pour leur engagement et leur détermination !

NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Comment va se passer la rentrée 2025 avec les travaux de réhabilitation du site Dolto ?

Les travaux de réhabilitation de l'école Dolto débuteront cet été. Essentiels pour moderniser les infrastructures et améliorer le cadre d'apprentissage de nos enfants, ils s'étendront sur toute l'année scolaire 2025-2026.

Afin de garantir la continuité pédagogique dans les meilleures conditions, un site temporaire sécurisé sera aménagé à proximité immédiate de l'école. Il sera constitué de bâtiments modulaires spécialement conçus pour accueillir des classes. Ils seront équipés de sanitaires modernes et de tout le confort nécessaire pour assurer un environnement propice à l'apprentissage de nos petits écoliers.

Située entre l'espace Michel Crépeau, la crèche et l'école, l'installation provisoire bénéficiera de toutes les commodités. Les familles pourront notamment profiter du parking de l'EMC pour faciliter les déposes et récupérations des enfants. La salle Chassiron sera, quant à elle, aménagée pour accueillir le service périscolaire et le restaurant scolaire. Concernant l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), le Gô'Élan, il sera temporairement relocalisé à l'école A. Devaud pour les mercredis et les vacances scolaires.



TIG : NIEUL-SUR-MER S'ENGAGE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA RÉINSERTION SOCIALE

Du 2 au 6 juin, Nieul-sur-Mer participera aux deuxièmes TIG (Travaux d'Intérêt Général) collectifs à vocation pédagogique et environnementale, organisés sur le littoral de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. Cet événement, porté par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) de la Charente-Maritime, vise à allier justice réparatrice et préservation de l'environnement. En plus de cette action concrète pour la sauvegarde de notre littoral via le nettoyage des plages, les participants, placés sous l'autorité du SPIP, seront sensibilisés à la protection de l'environnement.

Ce projet revêt une double ambition : d'une part, permettre aux contrevenants une expérience responsabilisante et formatrice, et d'autre part, contribuer à la préservation du cadre naturel exceptionnel de notre territoire. En soutenant cette initiative, Nieul-sur-Mer affirme son engagement en faveur d'une justice plus inclusive et d'une démarche citoyenne.



UNE RÉSERVE CIVILE NIEULAISE DE BÉNÉVOLES

Huit Nieulais ont rejoint la réserve civile de bénévoles dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Leur mission ? Renforcer les équipes municipales en cas d'événement majeur, que ce soit pour installer des batardeaux, dégager un arbre, aider une personne vulnérable à se mettre en sécurité, accueillir les personnes évacuées, et tant d'autres missions selon le besoin au moment de la crise et des possibilités du bénévole. Ceux qui souhaitent intégrer le groupe peuvent se faire connaître auprès des services de la mairie (05 46 37 72 82 ou pcs@nieul-sur-mer.fr)



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription électorale est une étape nécessaire pour tout citoyen souhaitant participer aux élections et exercer son droit de vote.

Comment s'inscrire ?

Avec une pièce d'identité + un justificatif de domicile de moins de 3 mois (hors facture mobile) :

- directement en mairie
- en ligne sur :

www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/N47#0

Vous ne savez plus si, et sur quelle commune, vous êtes inscrit ?

Présentez-vous avec votre pièce d'identité :

- directement en mairie
- en ligne sur :

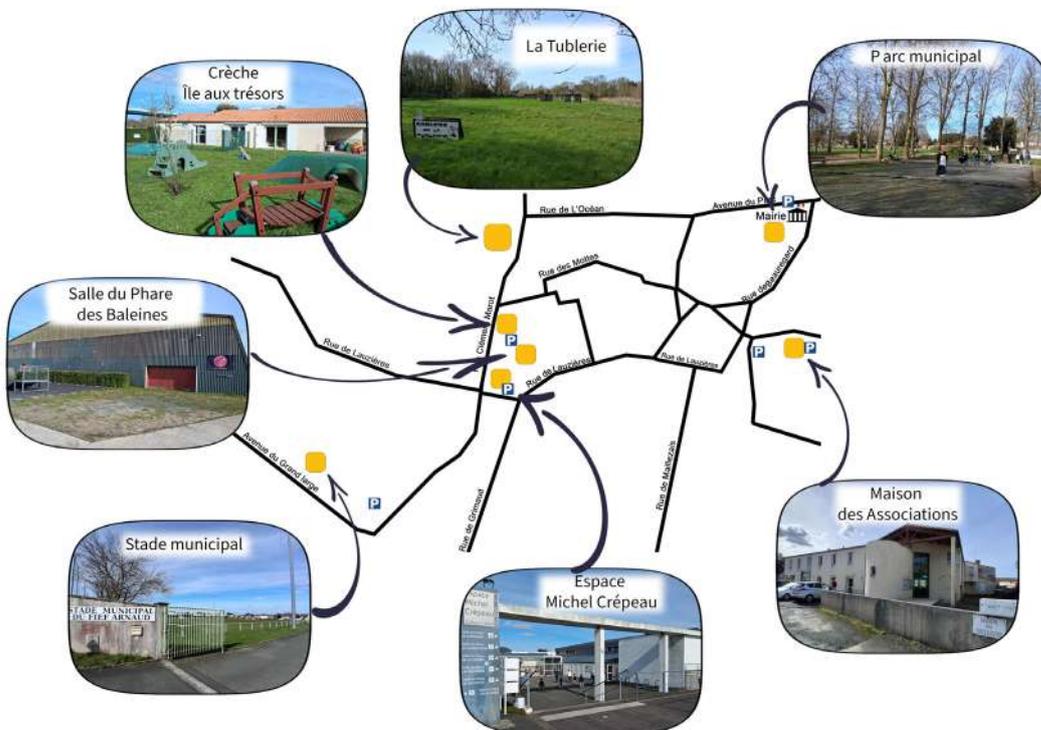
www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R51788



ÇA ROULE À NIEUL-SUR-MER !

Il fera évidemment beau le 24 mai prochain pour célébrer la petite reine. La mairie vous donne rendez-vous dans le parc municipal de 14h à 18h afin de participer à un ensemble d'animations autour du vélo, avec le concours d'associations nieulaises et de différents professionnels : balades en triporteurs pour les patients de l'EHPAD avec À Vélo Sans Âge et avec le Vélo Club Nieulais, ateliers d'auto-réparation par Tak à Vélo, circuits pédagogiques avec l'école de vélo Tand'Amis, vélo-smoothie avec Pas de Gâchis entre Nous, ou encore présence d'une décoratrice de vélos. Buvette et restauration sur place.

Infos : 24 mai de 14h à 18h / 05 46 37 40 10



DES INFRASTRUCTURES DE QUALITÉ À VOTRE DISPOSITION

Notre commune compte de très belles infrastructures. Qu'elles soient dédiées ou mutualisées, toutes ces salles sont à la disposition des associations. Près de 45 d'entre elles en bénéficient au quotidien. Certaines salles sont aussi disponibles à la location privée (coaching sportif, événements privés, colloques, séminaires, etc.) Vous souhaitez réserver une salle ? Rapprochez-vous de nos services (05 46 37 40 10).

NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Comment les subventions sont-elles réparties entre les associations ?

Près de 25 000 € sont répartis chaque année entre les 30 associations (hors Île aux Trésors) qui en font la demande en remettant un dossier avant la fin de l'année civile précédente. Il est à noter que nous finançons des projets et non le fonctionnement des associations.

Mais notre soutien aux associations va bien au-delà de ces subventions. Plus de 300 000 € sont en effet dépensés chaque année pour la mise à disposition des salles et des terrains aux associations (entretien locaux, agents à disposition, eau, chauffage, matériel, etc.). Le détail des subventions apparaît dans le compte-rendu du conseil municipal du 8 avril (consultable en ligne ou en mairie).



CULTURE



LA SAISON CULTURELLE : UNE OFFRE POUR ANTICIPER VOS SORTIES

Nous avons souhaité innover cette année en proposant une véritable saison culturelle, planifiée de janvier à décembre et que vous pouvez retrouver sous la forme d'un livret qui permettra d'anticiper et de vous positionner sur nos événements. La programmation, éclectique, est le résultat d'un travail important mené par la commission Culture, en lien avec les

services de la mairie. Elle témoigne de notre volonté de soutenir les arts et la culture en favorisant leur accessibilité au plus grand nombre et dès le plus jeune âge.

Tout au long de l'année, vous pouvez assister à des spectacles et des rencontres inédits dans notre commune, que ce soit autour du théâtre, du cinéma, de la musique, du chant, mais aussi lors d'ateliers, de conférences, et bien d'autres rendez-vous encore qui répondront à vos attentes.

La plaquette est disponible à la mairie ou sur le site www.nieul-sur-mer.fr

RETOUR SUR LE CHARIVARI



Parmi les événements de la saison culturelle, le Charivari, festif et coloré, est toujours très attendu. L'édition 2025 fut une réussite

FÊTE DU PORT DU PLOMB

Prévue le 12 juillet prochain, la Fête du Port du Plomb se prépare entre les communes de Nieul-sur-Mer et L'Houmeau, avec toujours cette volonté d'ancrer la fête sur le site. Pour cette 10^{ème} édition, de nombreuses festivités sont prévues: théâtre, spectacles, chant, fanfare, bal, feu d'artifice, participation des associations, restauration, et autres surprises. Le programme est à retrouver sur notre site.

Entre autres animations, les Sages des deux communes et l'association « A vélo sans âge » vous invitent à déguiser votre vélo ou/et vous-même sur le thème de la mer.



LES JEUDIS DES DÉCOUVERTES : LE RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

La médiathèque vous ouvre ses portes de 18h à 20h, le 3^{ème} jeudi de chaque mois pour un atelier manuel, une rencontre, une conférence, ou une autre découverte. C'est gratuit, ouvert à tous sur inscription. Le programme est disponible à la mairie ou sur le site www.nieul-sur-mer.fr

NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Cette année, j'aimerais participer à la Fête des Arts en septembre et accueillir un artiste. Comment dois-je m'y prendre ?

Si vous êtes partant, plusieurs possibilités s'offrent à vous. Nous pouvons vous mettre en relation avec un artiste qui souhaite exposer ou bien vous pouvez aussi contacter un artiste de votre choix et lui proposer de participer à l'événement. Dans tous les cas, mettez-vous en lien avec les services de la mairie avant le 26 avril afin de figurer dans le programme (05 46 37 40 10).

1945 : NIEUL-SUR-MER À L'HEURE DE LA POCHE

Avec l'installation des Allemands à La Rochelle le 23 juin 1940, la population de Nieul-sur-Mer passe à l'heure de l'occupant et va tenter de survivre au quotidien.

Répondant au Débarquement en Normandie le 6 juin 1944 et à l'avancée des alliés aidés des groupes de résistance, Hitler ordonne aux secteurs fortifiés de la côte ouest française de se défendre à tout prix. Il confie au vice-amiral Shirlitz la responsabilité de toutes les unités présentes sur notre territoire : la « Poche de La Rochelle » se met en place, correspondant à une enclave sous domination allemande.

Dès août 1944, les troupes françaises de la Résistance se rapprochent de La Rochelle et maintiennent une pression constante sur l'occupant par de multiples combats et actions de sabotage. Autour de la cité,

les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) conduites par le commandant de marine Hubert Meyer, prennent position sur un demi-cercle, passant par la Baie de l'Aiguillon, Marans et Yves.

A Nieul-sur-Mer, certains habitants s'organisent. C'est le cas des Lauziérois Fernand Le Bon, Léon Auger et Emile Durand qui, au péril de leur vie font passer des gens en zone libre grâce à leur embarcation.

Léonce Vieljeux, maire de La Rochelle et propriétaire du château du Coudray dans notre commune est, quant à lui, arrêté par les Allemands et incarcéré pour faits de résistance. Il sera fusillé le vendredi 1^{er} septembre 1944 au camp du Struthof (67).

Il faudra attendre le 9 mai 1945 pour voir entrer les troupes françaises dans La Rochelle, la dernière préfecture française libérée.



Soldats allemands dans la rue du Port

PROGRAMME DES FESTIVITÉS NIEUL-SUR-MER

mai 1945 - mai 2025 -
Nieul-sur-Mer célèbre les 80 ans de la libération

Dimanche 4 mai - 17h

Spectacle "Chantons sous l'Occupation" par La Mi Nieul Musique et la participation de JM.Desbois
Espace Michel Crépeau

Jeudi 8 mai dès 11h 30

11h30 - Cérémonie commémorative
12h : Buvette-concert de l'Armistice par l'Harmonie Sainte-Cécile
Place de la Liberté F-Mitterrand

15h - Projection de "Das Boot"
de W.Petersen
Espace Michel Crépeau

Du 14 au 30 mai
Exposition "La Poche de La Rochelle"
Hall de la mairie

Dimanche 25 mai - 17h

Théâtre "Les portes de la nuit" par la Cie Tambours d'Aurore
Place de la Liberté F-Mitterrand



Programme complet à télécharger
sur www.nieul-sur-mer.fr

VIE ÉCONOMIQUE

UN DÉFI LOCAVORE À RELEVER AU PROCHAIN MARCHÉ PAYSAN

Rendez-vous le 18 mai prochain pour le désormais incontournable marché paysan de Nieul-sur-Mer dans le cadre des 24 heures de l'agriculture urbaine. L'édition 2025 sera enrichie de multiples animations. Au programme : un concert du groupe de rock Goels, des animations diverses pour tous les âges avec Les p'tits débrouillards, Pas de Gâchis entre Nous et son escape game, la LPO, Aux Arbres citoyens, un stand de fleurs comestibles, ou encore une productrice de safran. Des associations et artisans locaux seront présents. Un défi locavore est proposé. Il s'agira de réaliser, et d'apporter pour le déjeuner, une quiche autour des légumineuses avec des produits locaux dans un rayon de 70 km autour de Nieul-sur-Mer. A vos fourneaux !

Infos pratiques : dimanche 18 mai de 8h-16h place de la Liberté François-Mitterrand (05 46 37 40 10).



*Marché paysan
de Nieul-sur-Mer*

DU CÔTÉ DU MARCHÉ DOMINICAL

Chaque dimanche matin, les commerçants du marché de Nieul-sur-Mer vous accueillent place de la Liberté François-Mitterrand. Vous pourrez y trouver les produits de la ruche (miel, bougies) et les thés et infusions en vrac, les métiers de bouche (produits de la mer, boucherie-charcuterie, fromagerie, primeurs AB, biscuiterie, plats cuisinés, produits basques, portugais) et d'autres surprises (rémouleur, brocanteuse...) et la fleuriste dont les couleurs du stand appellent le printemps...



DU CÔTÉ DES COMMERÇANTS

Ouverture d'une annexe Botty à Champ Pinson

C'est une bonne nouvelle pour les riverains du centre commercial de Champ Pinson qui vient d'accueillir une annexe de la boulangerie Pain Botty. Pain, snacking, pâtisserie, chocolaterie, tout est fait dans les ateliers de Lagord à quelques centaines de mètres de là.

La boutique est ouverte du mardi au vendredi : 8h-13h et 15h30-19h et le samedi 8h-13h.

+ d'infos : Pain Botty
1, avenue de La Rochelle
05 46 34 97 08



Un atelier dermo esthétique dans le centre-bourg

Besoin d'une dermo-pigmentation, skin care, rehaussement de cils, brow lift, d'une onglerie ou d'un maquillage pour un événement, mariage, ou shooting ? Mélissa Melki, experte dans le domaine du regard, vient d'ouvrir son atelier en plein centre-bourg, du mardi au vendredi de 9h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 17h. Prise de rendez-vous téléphone ou sur planity.com



+ d'infos : L'Atelier dermo-esthétique by Mélissa
52 rue de beauregard
06 34 15 01 69

NOUVEAU SERVICE : LA CERTIFICATION D'IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Vous êtes majeurs, vous avez un smartphone et une carte d'identité format « carte bancaire » ? L'application « France Identité » vous permet de créer une identité numérique et d'avoir accès aux services publics en ligne (via France Connect et France Connect +), d'importer votre permis de conduire (et le présenter lors d'un contrôle), de générer un justificatif d'identité à usage unique (comme lors d'une location saisonnière), ou de présenter votre identité en face à face (durant un déplacement en train, par exemple).

En pratique, l'activation de l'identité numérique peut se faire dès à présent lors de la remise de la carte nationale d'identité, ou à n'importe quel autre moment, en se présentant à la mairie avec sa carte d'identité, son smartphone et le QR code associé à la demande.



APPRENDRE À SE PROTÉGER CONTRE LES CYBERMENACES

Dans un contexte de connectivité croissante, la sécurité numérique est devenue essentielle. Le site cybermalveillance.gouv.fr joue un rôle crucial en aidant les citoyens à se protéger contre les cybermenaces. Cette initiative gouvernementale fournit des ressources accessibles pour comprendre les risques numériques et adopter de bonnes pratiques. Elle aide à prévenir les cyberattaques comme le phishing (ou hameçonnage qui vise à leurrer l'internaute pour l'inciter à communiquer des données personnelles) et le ransomware (logiciel de rançon qui prend en otage des données personnelles) en offrant des conseils pratiques et un soutien personnalisé aux victimes.

Pour renforcer cette démarche, notre commune s'engage à vous sensibiliser et à vous accompagner en publiant régulièrement dans le bulletin municipal les conseils pratiques de ce site.

NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Les enquêteurs ne sont toujours pas passés à mon domicile, dois-je m'inquiéter ?

L'enquête de l'entreprise Trait d'Union visant à faire le point sur vos bacs et vos habitudes a commencé le 25 mars. Il se peut qu'elle ait pris du retard. Mais pas d'inquiétude, vous pouvez contacter la CdA au 0 800 535 844 et l'entreprise Trait d'Union au 0800 730 430 qui vous en diront plus.



VIVRE ENSEMBLE

POUR QUE CHACUN PASSE, LIBÉREZ L'ESPACE !

Parce que les trottoirs ne sont pas des parkings, il est conseillé à ceux qui le peuvent de privilégier les parcelles privées et les garages pour stationner leur(s) véhicule(s).



RALENTISSONS AUX ABORDS DES ÉCOLES !

À la suite de nombreuses remarques de parents concernant des comportements dangereux de certains automobilistes aux abords des écoles, il nous paraît important de rappeler que la sécurité de nos enfants est une priorité absolue.



NIEUL-SUR-MER, COMMUNE INCLUSIVE

Il y a tout juste 20 ans, la loi du 11 février 2005 instaurait un cadre juridique en faveur de l'égalité des droits et des chances pour les personnes en situation de handicap.

À Nieul-sur-Mer, le maire et son équipe ont à cœur de répondre à cette obligation en aménageant des accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite) aux bâtiments communaux, en matérialisant des stationnements dédiés à proximité des principaux équipements et des habitations, ou en prévoyant des bancs dans ses projets d'aménagements urbains.

La commune soutient aussi activement les associations qui portent des projets inclusifs parmi lesquels le Club Pongiste Nieulais qui a récemment obtenu le label handisport. Au niveau de ses instances, la municipalité a également investi dans une sonorisation adaptée, permettant de suivre plus aisément les débats du conseil municipal.

Consciente des défis qui restent à relever, la commune poursuit ses efforts en matière d'inclusion, à travers ce magazine notamment qui rappellent régulièrement les gestes (simples) qui facilitent la vie.

NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Pourquoi n'y a-t-il pas d'ascenseur à la Maison des Associations ?

Une étude complète a été réalisée mais le projet a dû être différé pour des raisons budgétaires.

Les services municipaux s'adaptent toutefois pour répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite.

Vous êtes concerné(e) ? N'hésitez pas à contacter le service Culture et Vie associative qui pourra vous proposer une salle accessible en rez-de-chaussée (05 46 37 40 10).

COMMUNICATION

PANNEAUPOCKET : L'APPLI POUR SAVOIR [TOUT] CE QUI SE PASSE À NIEUL-SUR-MER.

Infos pratiques, alerte et urgences locales, événements nieulais... vous en avez assez de passer à côté des informations de la mairie ?

Depuis plusieurs années, Nieul-sur-Mer est abonnée à Panneau Pocket, une application qui est disponible gratuitement pour ses utilisateurs et qui permet de recevoir uniquement les informations concernant la commune.



« Au départ, j'avais peur d'être parasitée de publicités ou autres, mais sur PanneauPocket, j'ai juste l'essentiel. C'est parfait. Avec cela, je peux aussi garder un œil sur l'actualité de la commune de mes parents », souligne Martine, une Nieulaise utilisatrice de PanneauPocket.

L'intérêt ? recevoir les informations (événements, alertes...) de notre commune uniquement et sans publicité. Aujourd'hui, 80 % des foyers de la commune l'ont déjà installé sur leurs smartphones. Et pas vous ?

Pour l'installer, c'est simple : rendez-vous sur App Store, Google Play et AppGallery.

DISTRIBUTION DE NOS IMPRIMÉS

Vous ne recevez pas nos magazines et newsletters ? N'hésitez pas à nous le faire savoir en envoyant un mail intitulé #magazine à mairie@nieul-sur-mer.fr.

LE MOT DE L'OPPOSITION

8 MAI 1945 – 8 MAI 2025



Le 8 mai prochain, nous allons commémorer le 80^{ème} anniversaire de la Libération de la Poche de La Rochelle.

Nieul sur mer fait partie de cette Poche sur le flanc ouest avec l'Houmeau, Marsilly et Esnandes.

Le 23 juin 1940 les allemands s'installent à La Rochelle : le maire Léonce Vieljeux refuse de dresser le drapeau hitlérien sur la mairie. Il sera fusillé le 1^{er} septembre 1944 au camp du Struthof en même temps que son gendre Franck Delmas.

Mais les nieulais ne se sont jamais résigné, à l'image de notre ancien maire, Gabriel Chobelet. Les noms de nos victimes figurent d'ailleurs sur les monuments aux morts de Lauzières et de Nieul sur mer.

Le 20 octobre 1944, la zone est libérée entre Fouras et Marans. Royan est libérée le 17 avril 1945, l'île d'Oléron le 30 avril 1945, Chatelaillon le 6 mai 1945 et La Rochelle le 9 mai 1945. Le 23 juillet 1945, le général de Gaulle est en visite à La Rochelle et prononce un discours devant la gare.

Aussi pour rendre hommage aux nieulais et nieulaises « morts pour la France » et par-delà à tous les français ayant combattu l'Occupation, nous renouvelons notre proposition de commémorer cet événement en pavoisant nos maisons et en honorant les cérémonies et festivités en portant les 3 couleurs : bleu blanc et rouge, comme nous l'avions déjà fait pour marquer le 70^{ème} anniversaire. Témoignons ainsi notre respect envers ceux et celles qui ont fait de notre ville, une commune libre et en paix.

Nous sommes à votre écoute :

Philippe Durieux - 06 19 32 17 70

Jacqueline Chevallier - 05 46 37 21 39

Christian Tavares - 05 46 37 37 08

Courriel : nieul_ensemble@outlook.fr

7 AU 18 AVRIL

✓ Exposition du Club Photo
Horaires d'ouverture de la mairie
Hall de la Mairie
+ d'infos : Club Photo 06 83 78 44 30

DIMANCHE 13 AVRIL

✓ Festival Low-Tech
10H - 18H Maison des Associations
+ d'infos : NET 06 98 04 22 46

JEUDI 17 AVRIL

✓ **Jeudis des découvertes**
18H - 20H Médiathèque Roger Sarraud
+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

DIMANCHE 20 AVRIL

✓ Chasse aux oeufs
11H Parc G. Chobelet
+ d'infos : Comité des fêtes 06 61 84 58 32

SAMEDI 26 AVRIL

✓ Vide-grenier
9H - 18H Espace Michel Crépeau
+ d'infos : Tennis Club Nieulais 05 46 37 37 29

✓ Parcours du Coeur

9H - 12H Espace Michel Crépeau
+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

DIMANCHE 4 MAI

✓ Troc'Plantes
9H - 17H Place de la Liberté F.Mitterrand
+ d'infos : Comité des fêtes 06 61 84 58 32

✓ Spectacle "Chantons sous l'occupation"

17H Espace Michel Crépeau
+ d'infos : La Mi Nieul Musique 06 61 89 71 40

JEUDI 8 MAI

✓ **Commémoration, concert, buvette**
11H30 - 16H Place de la Liberté F.Mitterrand
+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

✓ Projection "Das Boot"

15H Espace Michel Crépeau
+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

14 AU 30 MAI

✓ Exposition La poche de résistance de LR

Horaires d'ouverture de la mairie
Hall de la mairie
+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

JEUDI 15 MAI

✓ **Jeudis des découvertes**
18H - 20H Médiathèque Roger Sarraud
+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

17 AU 23 MAI

✓ Semaine de la Citoyenneté
+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

SAMEDI 17 MAI

✓ Forum/expo "Champ Pinson"

10H - 13H Espace Michel Crépeau
+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

SAMEDI 17 MAI ET DIMANCHE 18 MAI

✓ Portes ouvertes
10H - 18H Maison des Associations
+ d'infos : Arts et lumières 07 82 77 83 48

DIMANCHE 18 MAI

✓ **Marché paysan**
8H - 16H Place de la Liberté F.Mitterrand
+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

SAMEDI 24 MAI

✓ Théâtre "Le retour de Richard" 3

20H30 Espace Michel Crépeau
+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

✓ Mai à vélo

14H - 18H Parc municipal
+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

DIMANCHE 25 MAI

✓ Vide grenier
9H - 19H Parc Municipal
+ d'infos : ASM 06 31 54 50 87

✓ Théâtre "Les portes de la nuit"

17H Espace Michel Crépeau
+ d'infos : Tambours d'Aurore 06 65 27 73 07

VENDREDI 6 JUIN

✓ **Concours jeunes talents**
19H - 22H Espace Michel Crépeau
+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

SAMEDI 14 JUIN

✓ Kermesse des enfants
10H30 - 19H Parc municipal
+ d'infos : AIPE 06 64 95 10 76

SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 JUIN

✓ Ateliers de théâtre
15H / 20H (SAMEDI)
17H (DIMANCHE)
Espace Michel Crépeau
+ d'infos : Tambours d'Aurore 06 65 27 73 07

JEUDI 19 JUIN

✓ **Jeudis des découvertes**

18H - 20H Médiathèque Roger Sarraud
+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

SAMEDI 21 JUIN

✓ Chant choral
16H - 19H Jardin de la médiathèque
+ d'infos : Sol Fa Sans Ré 06 62 26 85 52

SAMEDI 28 JUIN

✓ Fête de la Saint-Jean
18H Parc municipal
+ d'infos : Comité des fêtes 06 61 84 58 32

SAMEDI 12 JUILLET

✓ **Fête du Port de Plomb**

10H - minuit Port du Plomb
+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

LUNDI 14 JUILLET

✓ Galette sous flamme
11H30-13H Parking Lauzières
+ d'infos : Comité des Fêtes 06 61 84 58 32

MANIFESTATIONS SPORTIVES PÉTANQUE

Samedi 19 avril, vendredi 9 mai, lundi 9 juin, mercredi 25 juin, vendredi 15 août

✓ Concours officiels doublette, et triplète, licenciés et vétérans

10H - 23H Parc Municipal
+ d'infos : Pétanque Nieulaise 06 08 09 27 71

TENNIS DE TABLE

Dimanche 13 avril, dimanche 18 mai, samedi 24 mai, vendredi 6 juin

✓ Championnat de France par équipe, championnat départemental, tournoi interentreprises

Horaires variables Espace Michel Crépeau
+ d'infos : Club Pongiste Nieulais 06 51 55 52 44

FOOTBALL

Samedi 14 et dimanche 15 juin

✓ Tournois de football jeunes

9H - 17H Stade municipal
+ d'infos : ASM 06 31 54 50 87

AUTRES MANIFESTATIONS

Jeudi 24 avril et jeudi 19 juin

✓ Dons de sang

15H30 - 19H Espace Michel Crépeau
+ d'infos : dondesang.efs.sante.fr

✓ **Marché dominical**

8H - 12H Place de la Liberté F.Mitterrand